

### c. Les arguments utilisés par les collectivités

Enfin, au delà du contexte légal ou réglementaire, les collectivités (agents ou élus) sont sensibles à différents arguments liés aux spécificités locales, pour décider de la réalisation d'un SLIME.

#### • Arguments aux CCAS

L'Agence nationale des solidarités actives, en lien avec l'Union nationale des centres communaux d'action sociale et le CLER, a rédigé un recueil intitulé « *Retours d'expériences de plateformes territoriales de lutte contre la précarité énergétique* » suite à l'accompagnement de quatre CCAS dans la préfiguration d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique. Les arguments repris dans le tableau ci-dessous sont issus de la « Fiche n°4 – Convaincre les décideurs et élus du CCAS / CIAS ».

Les freins	Les arguments pour lancer le projet / les conditions de réussite	Les indicateurs / les outils d'appui
Le CCAS n'a pas les moyens humains, les équipes sont déjà bien chargées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler à moyens constants, en réorganisant et hiérarchisant les missions de l'équipe</li> <li>- Opportunité de travailler sur l'organisation de l'équipe et la rationalisation des moyens</li> <li>- Projet qui valorise et motive les équipes</li> <li>- Réorganisation du temps avec moins de temps sur le curatif et plus de temps sur le préventif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planning des actions avec quantification du temps à consacrer par l'équipe</li> <li>- Evaluation des ETP mobilisés</li> </ul>
L'action est trop coûteuse, le CCAS n'a pas les moyens financiers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coûts évités : les actions préventives à long terme pourraient réduire le montant des aides curatives, et donc le budget des aides du CCAS, aides facultatives et FSL</li> <li>- Impact au-delà du budget du CCAS : sur les aides sociales et les dépenses de santé, l'amélioration des conditions de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution dans le temps des sollicitations d'aide financière</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de cofinancements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cf. fiche n°7 du recueil de l'ANSA</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commencer petit, avec un projet modeste et réaliste et à ajuster au fur et à mesure</li> </ul>	
L'action cible seulement un petit nombre d'habitants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif d'arriver à toucher plus de gens et à lutter contre le non recours</li> <li>- Cibler l'accompagnement sur les habitants qui en ont le plus besoin</li> <li>- Mener des actions de sensibilisation grand public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données d'observation de la précarité énergétique sur le territoire</li> </ul>
La précarité énergétique n'est pas un sujet pour le CCAS.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet valorisant pour le CCAS, qui permet de mobiliser les partenaires, construire un réseau local et aussi travailler avec d'autres territoires</li> <li>- Sujet qui monte, d'actualité, dont il faut se saisir avant d'en être "saisi" sous la pression et dans l'urgence</li> <li>- Projet en lien avec les engagements écologiques des Villes et l'agenda 21</li> <li>- Impact sur le lien social dans les quartiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs nationaux sur la précarité énergétique (étude, rapport...)</li> </ul>